

VOD : Performance énergétique des logements loués (Habitation) et pratique notariale

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit des baux d'habitation et la gestion locative

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les principales incidences de la performance énergétique sur le logement loué à usage d'habitation
- Conseiller utilement la clientèle en la matière

Découvrez cette vidéo : "Performance énergétique des logements loués (Habitation) et pratique notariale"

Durée : 1 h

Contenu :

Introduction : présentation de l'environnement global de la loi n° 21-1104 du 21 août 2021 dite Climat et Résilience

Régime juridique du droit de l'environnement en matière de rénovation thermique des bâtiments d'habitation

- Champ d'application et baux concernés
- Les sanctions : gel des loyers et indécence du logement

Aspects fiscaux en matière de rénovation thermique des bâtiments d'habitation

- Ma Prim' Renov

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Les mécanismes Pinel + et de Normandie

Questions pratiques

- Le diagnostic de performance énergétique
- La décence du logement
- Impact du DPE sur la détermination du montant du loyer
- Détermination et exécution travaux par le bailleur

Conclusion : les métiers émergents et le rôle du notaire : perspectives d'avenir

Modalités pédagogiques

Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Conditions générales de location

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"